

SAGE CHARENTE

COMMISSIONS GEOGRAPHIQUES

MARAIS LITTORAL – 25 AVRIL 2016

Compte-rendu

Présent :

Organisme	Nom	Prénom	
Commune Gimeux	BAUDIN	Joël	Vert
Communauté de Communes Aunis Sud	BERNARD	Micheline	Vert
Département de la Charente	LAVIE-CAMBOT	Maryse	Vert
Comité Régional de la Conchyliculture de Poitou-Charentes	RHONE	Charlotte	Vert
Ligue de Protection des Oiseaux	TRAVICHON	Ségolène	Vert
SDE 17 (Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime)	GOINEAU	Sophie	Vert
Particulier	PECHEREAU	René	Vert
Communauté d'Agglomération Rochefort Océan	MARITON	Julie	Rouge
Communauté de Communes Aunis Sud	PHILIPPOT	Cécile	Rouge
Commune de La Vallée	GAILLOT	Jean-Paul	Rouge
SDE 17 (Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime)	DELBOS	Nicolas	Rouge
Communauté d'Agglomération de La Rochelle	MAZZOCCO	Mylène	Rouge
DDTM17	JODET	Françoise	Rouge
Département de la Charente-Maritime	COUSIN	Lucile	Jaune
Département de la Charente-Maritime	PICHODOU	Kristell	Jaune
Président de la CLE du SAGE Charente	GUINDET	Claude	Jaune
Commune de Saint-Agnant	BAZIN	Michèle	Jaune
Agence de l'Eau Adour-Garonne	RAMBAUD	Sylvie	Jaune
Agence de l'Eau Adour-Garonne	DEHILLERIN	Edouard	Jaune
Huître Pédagogique	CHIVAILLE	Louis	Jaune
DDTM 17 (Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Charente-Maritime)	LEMAITRE	Stéphane	Jaune
Commune Dolus-d'Oléron	GENDRE	Grégory	Bleu
Pays Marennes-Oléron	PERRAUDEAU	Amélie	Bleu
Communauté de Communes du Bassin de Marennes	POUZIN	Laurent	Bleu
Communauté de Communes du Bassin de Marennes	PONLAITIAC	Elodie	Bleu
Département de la Charente-Maritime	PRIEUR	Solène	Bleu
Département de la Charente-Maritime	LABAT	Catherine	Bleu
CREAA (Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole) Cellule Migrateurs Charente-Seudre	BUARD	Eric	Bleu
Association Syndicale (AS) Saint-Agnant Saint-Jean d'Angle	GILARDEAU	Jean-Marie	Bleu
Commune Dolus-d'Oléron	DAVID	Gérard	Bleu
Particulier	VECHAMBRE	Dominique	Présent AM
Commune Marennes	DESHAYES	Maurice-Claude	Présent AM
Pays Marennes-Oléron	RULIER	Marianne	Présent AM
Région AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES - Site de Poitiers	TRIFILETTI	Stéphane	Présent AM
Comité Régional de la Conchyliculture de Poitou-Charentes	CHAMPEAU	Laurent	Présent AM
Commune Hiers-Brouage	PETIT	Jean-Marie	Présent AM
ADAM 17 (Association Départementale des Amis des Moulins de Charente-Maritime)	HENRION	Annie	Présent AM
Association Départementale des Amis des Moulins de Charente-Maritime (ADAM17)	LHERITEAU		Présent AM

Atelier « Aménagement et gestion des milieux aquatiques »

1. Bilan des gommettes :

Aménager et gérer durablement les rivières et les milieux aquatiques	Nbre de gommettes				
Identifier et diagnostiquer les cours d'eau en bon état et les réservoirs « biologiques » complémentaires	0	0	1	0	1
Préciser les critères de zonage pour préserver / restaurer progressivement les fonctionnalités des cours d'eau	1	0	0	0	1
Définir les zones de tête de bassin versant	0	0	1	3	4
Définir une méthode partagée de diagnostic sur l'état morphologique des rivières et milieux aquatiques	1	0	0	0	1
Définir des mesures adaptées de gestion des cours d'eau en bon état et les « réservoirs biologiques »	0	1	1	0	2
Définir des préconisations adaptées sur les têtes de bassin versant	0	0	0	2	2
Renforcer les outils, les moyens pour sensibiliser les riverains à l'intérêt d'avoir des cours d'eau fonctionnels et en bon état	0	5	4	1	10
Pérenniser, valoriser et développer l'animation territoriale et les moyens techniques	1	2	1	1	5

Améliorer et restaurer la continuité écologique	Nbre de gommettes				
Suivre, évaluer et valoriser les actions de restauration de la continuité à l'échelle du bassin Charente	0	4	0	1	5
Clarifier les enjeux du transport sédimentaire sur les cours d'eau du bassin Charente (étude globale)	0	0	0	1	1
Confirmer et actualiser les espèces cibles sur le Bassin Charente (poissons)	1	1	1	0	3
Poursuivre le recensement et la caractérisation des ouvrages en rivière, pour fiabiliser les indicateurs de bassin	0	1	0	0	1
Mieux connaître l'effet cumulatif des ouvrages en rivière d'un point de vue multidématique : inondation, franchissement piscicole, transport sédimentaire...	1	1	0	0	2
Clarifier les enjeux du transport sédimentaire sur les cours d'eau du bassin Charente dans le cadre des PPG	0	1	0	1	2
Préciser les enjeux de continuité faunistiques hors poissons, en rivière et pour la faune se déplaçant le long des berges	0	1	0	0	1
Définir des indicateurs et des objectifs chiffrés pour la restauration de la continuité écologique	1	1	1	5	8
Ouvrages en rivière : Définir les principes directeurs et une méthode partagée pour conforter les choix de scénarios (avec ou sans maîtrise d'ouvrage)	0	0	0	0	0
Gérer l'effet cumulatif des ouvrages en rivière sur la thématique inondation, à l'échelle de sous bassins ou de tronçons	0	0	4	0	4
Adopter un positionnement pour le cas particulier des ouvrages sans maîtrise d'ouvrage (ouvrages « orphelins »)	1	1	0	1	3

Améliorer et valoriser les connaissances à l'échelle du littoral, des marais et de la mer des Pertuis	Nbre de gommettes				
Caractériser les marais rétro littoraux et définir les objectifs de qualité associés	5	6	3	1	15
Améliorer la connaissance patrimoniale des milieux littoraux et marins	4	2	3	3	12

Améliorer et valoriser les connaissances à l'échelle de l'estuaire et des interfaces eaux douces / eaux marines	Nbre de gommettes				
Mieux caractériser les intérêts marins et estuariens en général et préciser les secteurs à enjeux	3	7	6	4	20
Préciser les limites et le zonage de l'estuaire	1	1	1	2	5
Définir / préciser les objectifs biologiques à l'estuaire de la Charente	1	1	3	6	11

Nbre de gommettes	Réduire l'impact des espèces invasives				
0	1	5	2		8
2	5	3	0		10

Nbre de gommettes	Préserver et restaurer les zones humides				
0	0	2	0		2
2	7	0	0		9
1	6	4	8		19
1	0	0	0		1
0	0	0	1		1
5	5	1	8		19
2	3	2	5		12

2. Remarques annotées sur la carte :

Aménager et gérer durablement les rivières et les milieux aquatiques

Identifier et diagnostiquer les cours d'eau en bon état et les « réservoirs biologiques » complémentaires : Diffuser l'information dans les journaux communaux

Définir les zones de têtes de bassin : Définir = cartographier

Définir une méthode partagée de diagnostic sur l'état morphologique des rivières et des milieux aquatiques : Existe déjà

Renforcer les outils, les moyens pour sensibiliser les riverains à l'intérêt d'avoir des cours d'eau fonctionnels et en bon état : Valoriser les réussites (restaurations, actions...) de façon conviviale.

Améliorer et restaurer la continuité écologique

Confirmer et actualiser les espèces cibles sur le bassin Charente (poissons) : Idem sur les marais / canaux

Mieux connaître l'effet cumulatif des ouvrages en rivière d'un point de vue multithématique : inondation, franchissement piscicole, transport sédimentaire : Idem sur les marais / canaux

Clarifier les enjeux du transport sédimentaire sur les cours d'eau du bassin Charente dans le cadre des PPG : Sur les enjeux de transport sédimentaire, que ce soit étude globale ou dans le cadre des PPG : voir si d'autres territoires ont déjà avancé sur ces questions pour faire évoluer les connaissances globales.

Gérer l'effet cumulatif des ouvrages en rivière sur la thématique inondation, à l'échelle de sous bassins ou de tronçon : Idem sur les marais / canaux

Améliorer et valoriser les connaissances à l'échelle du littoral, des marais et de la mer des Pertuis

Caractériser les marais rétrolittoraux et définir les objectifs de qualité associés : Faire le lien avec le PAPI et l'étude marais sur Oléron faite par l'UNIMA

Réduire l'impact des espèces invasives

Capitaliser et valoriser le suivi réalisé: Travail de l'ORENVA

Communiquer sur la lutte contre les espèces invasives auprès des gestionnaires et riverains : Communiquer également aux vendeurs de plantes et fleurs -> diffuser l'information lors des bourses aux plantes et via les associations de parents d'élèves

Cette action est déjà engagée.

→ Question d'un positionnement sur certaines espèces (ex : interdiction d'introduction, positionnement sur l'éradication ou non ...)

Préserver et restaurer les zones humides

Améliorer les connaissances sur les services rendus par les zones humides (préciser les caractères fonctionnels des zones humides) : Expliquer les enjeux sur les externalités (positif et négatif)

Organiser la veille foncière et développer la maîtrise foncière : et la maîtrise d'usage. Faire le lien avec la SAFER pour les préemptions et la DREAL pour la gestion du bâti agricole sur les zones d'exploitation. -> Attention : valider les productions complémentaires sur le marais avec les services sanitaires. Ex : quid des relations entre élevage et ostréicultures

→ Nouvelle mesure proposée avec deux gommettes : « Prévoir la « relocalisation » de zones protégées du littoral soumises à la salinisation (élévation du niveau marin) et qui engendrent 1 évolution des milieux et une perte de la biodiversité liée aux milieux doux.

→ Nouvelle mesure proposée avec une gommette : « Maintien des emplois sur les marais avec une installation des jeunes encouragée »

3. Autres remarques :

Remarque générale : Tendance à ne pas mettre de gommette là où l'action est déjà bien engagée. Cela ne signifie pas que la mesure n'est pas prioritaire. Il faut la poursuivre.

Le Canal de Brouage en liste 2

Zonage N2000 pas complet (comprend tout le littoral)

Indiquer sur la carte les zones de marais salées

Pour les deux orientations « secteurs du Marais/Littoral », on ne voit pas le fait qu'il y a déjà des acteurs qui ont acquis de la connaissance et de l'expertise. On ne part pas de rien. (ex : des réserves naturelles, conservatoire du littoral). Ces sites pourraient d'ailleurs être identifiés comme des réservoirs de biodiversité.

Encourager les jeunes à s'installer dans les zones de marais (conchyliculture) ... C'est différent de l'agriculture et cultures marines.

Absence de mesures sur les plans d'eau, mais qu'est-ce qu'on entend par plan d'eau ? Est-ce les tonnes de chasse sont considérées comme des plan d'eau ? Il y a des autorisations de remplissage des tonnes.

Avec l'augmentation du niveau marin, la salinisation augmente également, il faut donc redéfinir le périmètre de cette zone car il y a un intérêt pour la biodiversité et le fonctionnement des zones humides.

Il serait intéressant que le SAGE donne une ligne de conduite sur telle ou telle espèces à l'échelle du BV : éradication de l'écrevisse et interdiction du transport par exemple.

Il manque d'information sur le fait qu'il y a déjà de la connaissance sur le littoral. Il y a une grosse disparité entre le nombre de mesures sur le littoral et celles sur le réseau hydrographique.

Comment prendre en compte la disparité en nombre de mesures entre les différentes orientations : ex : espèces invasives : 2 mesures/ continuité écologique : 10 mesures ; Le poids des gommettes est donc différents.

Atelier « Prévention des inondations et aménagements sur les versants »

1. Bilan des gommettes :

Organiser la cohérence des périmètres de travail	Nbre de gommettes				
Identifier et associer les périmètres de travail en amont à l'échelle du grand bassin, intégrant le risque potentiel de cumul (aggravation) des risques inondation fluviale et submersion marine (solidarité amont / aval)	0	0	0	1	1
Elargir l'outil opérationnel "PAPI" au seul secteur actuellement non couvert, situé entre marais sud et Seudre	4	1	0	0	5

Informier et sensibiliser pour prévenir les inondations	0	0	0	1	1
Informier et sensibiliser pour entretenir la culture du risque d'inondation	2	2	1	1	6

Aménager les zones à enjeux pour diminuer l'impact des inondations	Nbre de gommettes				
Soutenir l'usage des vals compatible avec le risque d'inondation	5	6	1	3	15
Déplacement des enjeux, destruction	1	2	3	0	6

Favoriser les zones d'expansion des crues	Nbre de gommettes				
Identifier les zones potentielles d'expansion des crues (ZEC)	5	0	0	0	5
Protéger les ZEC dans les documents d'urbanisme	4	3	3	1	11
Protéger les ZEC via les IOTA	0	1	0	0	1
En dernier recours, organiser la compensation des impacts résiduels sur les ZEC	0	0	0	0	0
Restaurer les zones d'expansion des crues	1	0	6	1	8
mobiliser les fonctions de stockage d'eau dans les marais et gérer hydrauliquement les marais en conciliant l'enjeu post et pré inondation et les enjeux milieux et usage	7	4	5	5	21

Planifier l'aménagement durable du littoral	Nbre de gommettes				
Rechercher et mobiliser les leviers disponibles dans les volets littoraux des SCoT	1	0	1	2	4
Proposer une politique de maîtrise foncière volontariste, au service de l'aménagement durable du littoral et qui préserve les métiers de la mer	3	3	4	3	13

Protéger des submersions marines	Nbre de gommettes				
Améliorer les connaissances sur les digues et les zones protégées / à protéger	1	4	0	0	5
Réaliser, compléter la cartographie des zones protégées / à protéger	1	1	2	0	4
Encadrer les interférences potentielles des créations ou renforcements de digues avec les objectifs environnementaux	3	0	0	2	5

Nbre de gommettes	Définir des préconisations de gestion sur les versants				
2	3	2	0	7	Etudier l'opportunité de mettre en accord la gestion des ouvrages hydrauliques (hors cours d'eau) avec les objectifs de meilleure gestion de l'étiage, du ruissellement, des transferts de polluants sur des sites pilotes
2	2	0	2	6	Définir des objectifs ou des valeurs guides (seuils de maillage bocager, superficie de ZH, linéaire de ripisylve, largeur de bande végétalisée...) pour orienter l'action locale sur les versants
1	4	3	1	9	Favoriser l'infiltration des eaux en milieu agricole
2	1	6	1	10	Intégrer, valoriser le rôle régulateur des espaces prairiaux et boisés dans le programmes d'actions sur les versants

Nbre de gommettes	Impulser une stratégie d'aménagement sur les versants				
3	1	1	0	5	Caractériser et inventorier les écoulements et transferts sur les versants
0	0	2	0	2	Mobiliser des financements « eau » pour les versants
0	1	0	0	1	Renforcer l'animation territoriale auprès des collectivités
0	0	2	0	2	Définir des structures relais pour agir sur les versants et têtes de bassin, en complément des actions menées sur les cours d'eau

Nbre de gommettes	Préserver et restaurer les éléments du paysages				
0	1	0	1	2	Identifier les secteurs à enjeux à l'échelle du bassin Charente et des sous-bassin
0	0	1	0	1	Définir la méthode de diagnostic des éléments du paysage fonctionnels pour la gestion de l'eau (haies, zone humides, etc.)
0	1	4	0	5	Protéger les haies dans les documents d'urbanisme
1	0	0	0	1	En dernier recours, organiser la compensation des impacts résiduels lors des travaux d'aménagement foncier
4	0	7	4	15	Engager des actions de restauration, recréation de haies

Nbre de gommettes	Prévenir et gérer les écoulements d'eaux pluviales et leurs impacts				
6	2	0	1	9	Etablir et réviser des schémas directeurs de gestion des eaux pluviales au niveau inter-communal
1	0	0	0	1	Diffuser (sur des secteurs ciblés du BV) les retours d'expériences sur la gestion du ruissellement pluvial, capitalisés à l'échelle du bassin et en dehors
1	4	1	2	8	Mettre en place et consolider les prescriptions de prévention des eaux pluviales dans le cadre de nouveaux aménagements
1	1	1	2	5	Fixer des objectifs de gestion alternative, de collecte et de stockage des eaux pluviales en fonction de la pluie de référence

2. Remarques annotées sur la carte :

Organiser la cohérence des périmètres de travail

Elargir l'outil opérationnel "PAPI" au seul secteur actuellement non couvert, situé entre marais sud et Seudre : Pas d'accord, l'analyse coût-bénéfice est-elle faite pour conclure ? Ce secteur est agricole, il n'y a pas d'enjeu de vie humaine qui justifierai une défense de côte couteuse.

→ Mesure proposée avec une gommette : « Pérenniser et développer les stations d'alerte de crue pour qu'elles soient fonctionnelles au bon moment »

Informier et sensibiliser

Informier et sensibiliser pour entretenir la culture du risque d'inondation : Le risque n'est pas l'inondation mais c'est le fait de se mettre en situation risquée.

Favoriser les zones d'expansion des crues

Restaurer les zones d'expansion des crues : et dépollarisation. Attention à voir / étudier la compatibilité entre enjeux inondation et fonctionnalités des milieux et usages.

Favoriser le surstockage : Attention à voir / étudier la compatibilité entre enjeux inondation et fonctionnalités des milieux et usages. Importance du modèle économique à valider -> externalités négatives ?

Attention : Oui sur la fonction de stockage, non sur la gestion hydraulique quand elle oriente vers une vidange du marais lors d'alerte orange submersion (non compatible avec une gestion environnementale)

Planifier l'aménagement durable du littoral

Rechercher et mobiliser les leviers disponibles dans les volets littoraux des SCoT : Absence du volet littoral des SCoT. Prévoir GIZC (gestion intégrée des zones côtières) ?

Proposer une politique de maitrise foncière volontariste, au service de l'aménagement durable du littoral et qui préserve les métiers de la mer : Maitrise foncière et d'usage

Protéger des submersions marines

→ Nouvelle mesure proposée avec une gommette : « Protéger des submersions marines : ajout d'une action sur la protection des systèmes naturels (cordons dunaires) ».

Impulser une stratégie d'aménagement sur les versants

Renforcer l'animation territoriale auprès des collectivités : Non, pour renforcer mais mettre en place une animation par certains cours d'eau.

Définir des structures relais pour agir sur les versants et têtes de bassin, en complément des actions menées sur les cours d'eau : A réfléchir lors de la définition des structures de BV en application de la GEMAPI (EPCI regroupés à l'échelle des BV).

Préserver et restaurer les éléments du paysage

Définir la méthode de diagnostic des éléments du paysage fonctionnels pour la gestion de l'eau (haies, zones humides, etc) : Insuffisant. A définir avant la validation du PAGD et du règlement. Ne pas reporter a dans 6 ans ce que l'on peut faire tout de suite.

Engager des actions de restauration, recréation de haies : En milieu agricole, mais aussi en milieu urbain et surtout le long des voiries.

Prévenir et gérer les écoulements d'eaux pluviales et leurs impacts

Etablir et réviser des schémas directeurs de gestion des eaux pluviales au niveau intercommunal : Insister sur le volet qualitatif et valoriser les suivis d'exutoires pluviaux sur les plages, zones conchyliques, etc. Obliger la cartographie de ces exutoires (géolocalisé). Faire intervenir l'ARS sur cette thématique + CD17 qui ont commencé le travail

Voir la place des marais dans la gestion des eaux pluviales. Voir s'il y a compatibilité avec le rôle de stockage des marais. Réaliser des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable pour expliquer la gestion hydrauliques des territoires communaux. Présenter des plans coupes, intervenir pendant les temps d'activités scolaires, mutualiser le matériel pour élaborer des plans pluriannuels de gestion des fossés.

Fixer des objectifs de gestion alternative, de collecte et de stockage des eaux pluviales en fonction de la pluie de référence : Favoriser la réutilisation des eaux épurées.

Atelier « Gestion et prévention du manque d'eau à l'étiage »

1. Bilan des gommettes :

Améliorer et partager la connaissance sur le fonctionnement du bassin de la Charente	Nbre de gommettes				
Développer les études agronomiques et le suivi pour progresser dans l'ajustement usages / ressources	3	2	1	1	7
Améliorer la connaissance de l'impact du changement climatique sur l'état et la gestion de l'eau et des milieux aquatiques du bassin Charente	3	5	1	6	15
Mobiliser et coordonner, valoriser les travaux des organismes de recherches et universités applicables ou appliqués à la gestion du bassin de la Charente	0	1	0	3	4

Améliorer et partager la connaissance sur l'hydrogéologie du bassin	Nbre de gommettes				
Améliorer la connaissance sur le fonctionnement hydrogéologique du bassin (relation nappes / rivières)	0	5	1	3	9
Définir et élargir des indicateurs et modalités de gestion à partir des réseaux de suivi reconnus et pérennisés	2	1	0	2	5
Assurer et pérenniser les réseaux de suivis piézométriques	0	0	0	0	0
Identifier les secteurs à potentiel de renforcement de la recharge des nappes	1	2	2	0	5

Améliorer valoriser les connaissances à l'échelle de l'estuaire et des interfaces eaux douces / eaux marines	Nbre de gommettes				
Définir / Préciser les objectifs quantitatifs à l'estuaire de la Charente	3	3	3	1	10

Mettre en place une station de mesure quantitative et qualitative à l'estuaire de la Charente	Nbre de gommettes				
	5	1	1	2	9

Définir des objectifs quantitatifs des masses d'eau souterraines et de transition	Nbre de gommettes				
Définir des objectifs piézométriques	0	1	1	0	2
Définir / réviser des volumes prélevables pour les eaux souterraines (pour les inscrire à terme dans le règlement du SAGE)	0	3	1	0	4

Développer des filières agricoles adaptées aux ressources hydriques (disponibles)	Nbre de gommettes				
Définir un objectif % occupation sols élevage	1	1	0	1	3
Définir un objectif % occupation sols filière bois	0	0	0	0	0
Définir des modes de gestion forestière compatible avec le bon fonctionnement des milieux aquatiques	0	0	0	0	0
Favoriser la sécurisation de l'élevage, des filières agricoles à faible niveau d'intrants et des filières bio	2	6	5	7	20
Favoriser la sécurisation de l'élevage, des filières agricoles à faible niveau d'intrants et des filières bio dans l'animation et l'accompagnement territorial	2	3	1	7	13
Soutenir financièrement l'élevage	3	4	1	4	12

Définir des objectifs de débits en période d'étiage	Nbre de gommettes				
Définir des objectifs de débits saisonniers sur le cycle annuel	1	0	0	3	4
Définir / réviser / conforter les Débits Objectifs Complémentaires (DOC) pertinents	0	0	0	1	1
Définir pour le BV Charente des objectifs d'écoulement sur des cours d'eau « naturellement » soumis aux assècs	0	0	0	1	1

Nbre de gommettes	Développer les économies d'eau				
1 0 1 0 2	Réaliser des diagnostics des consommations				
1 1 1 0 3	Définir et sectoriser le potentiel d'économie d'eau sur le bassin Charente				
3 0 1 0 4	Poursuivre et renforcer l'amélioration des réseaux d'eau potable				
1 1 1 1 4	Intégrer les capacités d'alimentation des usages (eau potable) en amont des projets d'urbanisme				
3 1 1 3 8	Sensibilisation / communication pour développer les économies d'eau				

Nbre de gommettes	Optimiser les réserves pour l'étiage				
1 3 1 0 5	Conditionner les projets de territoires et réaffirmer les objectifs				
0 1 1 0 2	Définir un cadre pour les projets de territoires quantitatifs				
1 0 0 0 1	Pérenniser et élargir les objectifs de gestion des ouvrages de Lavaud et Mas Chaban				
6 4 6 7 23	Promouvoir l'adaptation de l'agriculture à la ressource disponible				
0 2 3 2 7	Développer l'interaction entre les partenaires techniques eau et agriculture				
2 2 1 3 8	Développer le conseil aux irrigants				

Nbre de gommettes	Assurer la gestion cohérente de l'étiage				
0 0 0 1 1	Préparer et organiser la mise en cohérence des trois plans de répartition annuels des OUGC du bassin				
2 2 0 3 7	Réglementer la gestion quantitative à l'étiage, à partir des indicateurs et réseaux de suivi				
0 0 1 0 1	Poursuivre l'effort de suivi régulier au travers du tableau de bord quantitatif				
1 1 1 0 3	Stabiliser et pérenniser le Schéma de répartition de la Charente aval				

Nbre de gommettes	Pérenniser et valoriser le cadre collectif				
1 0 0 1 2	Préciser l'articulation entre SAGE / PGE / Schémas locaux / gestion de crise				

2. Remarques annotées sur la carte :

Améliorer et partager les connaissances sur le fonctionnement du bassin de la Charente

Développer les études agronomiques et le suivi pour progresser dans l'ajustement usages/ressources : (cf remarque « développement des économies d'eau »): une gestion plus forte des niveaux d'eau dans les marais

Améliorer la connaissance de l'impact du changement climatique sur l'état et la gestion de l'eau et des milieux aquatiques du bassin Charente : Intégrer cette thématique dans les programmes scolaire du secteur agricole. Former les futurs agriculteurs en fonction du changement climatique

Améliorer et partager la connaissance sur l'hydrogéologie du bassin

Améliorer la connaissance sur le fonctionnement hydrogéologique du bassin (relation nappes/rivières) : En particulier sur l'Arnoult

Identifier les secteurs à potentiels de renforcement de la recharge des nappes : Expliciter cette mesure. Reconquête du lit majeur, zone d'étendue d'eau.

Améliorer valoriser les connaissances à l'échelle de l'estuaire et des interfaces eaux douces / eaux marines

Définir / Préciser les objectifs quantitatifs à l'estuaire de la Charente : Objectif de salinité liés à la qualité de l'estuaire et des filières conchyloles.

Mettre en place une station de mesure quantitative et qualitative à l'estuaire de la Charente

Se rapprocher des différentes institutions publiques qui ont des données à ce sujet (CD17-Mission Mer)

Développer des filières agricoles adaptées aux ressources hydriques

Favoriser la sécurisation de l'élevage, des filières agricoles à faible niveau d'intrants et des filières bio : Préserver, soutenir l'élevage en marais et autres zones humides est un réel enjeu en terme d'intérêts économique, environnemental (niveau, végétation, avifaune, ...) et fonctionnel (stockage d'eau, ...)

Favoriser la sécurisation de l'élevage, des filières agricoles à faible niveau d'intrants et des filières bio dans l'animation et l'accompagnement territorial : Fusionner avec la précédente

Soutenir financièrement l'élevage : Redondant avec la sécurisation (?)
Soutenir l'élevage pas forcément financièrement, circuit court, débouché...

Développer les économies d'eau

Poursuivre et renforcer l'amélioration des réseaux d'eau potable : Recherche de fuite.

→ Nouvelle mesure proposée avec une gomme : « Développer les économies d'eau dans la gestion des marais (fonctionnement/ casiers...etc)

Optimiser les réserves pour l'étiage

Développer l'interaction entre les partenaires techniques eau et agriculture : Est-ce que les chambres d'agriculture ont légitimité et font des propositions d'alternatives aux cultures consommatrices d'eaux ? (notamment maïs irrigué)

Développer le conseil aux irrigants : + tonnes de chasse= Réglementer les périodes et volumes de prélèvement.

Assurer la gestion cohérente de l'étiage

Réglementer la gestion quantitative à partir des indicateurs et réseau de suivi : Solidarité à mettre en œuvre sur le bassin pour une cohérence / homogénéité amont / aval

3. Autres remarques :

Problème de périmètre sur la carte avec le SAGE Seudre ?

Atelier « Gestion des intrants et rejets polluants »

1. Bilan des gommettes :

Planifier, animer et accompagner la lutte contre les pollutions diffuses	Nbre de gommettes				
Actualiser et harmoniser les schémas départementaux à l'échelle du bassin versant	0	1	0	0	1
Conforter les retours d'expérience opérationnels issus de ces programmes sur les bassins d'alimentation de captages d'eau et sur les contrats de bassin	0	0	1	0	1
Mettre en place un cadre de concertation entre filières agricoles et opérateurs de la gestion de l'eau	0	1	4	3	8
Promouvoir l'internalisation de la gestion environnementale au travers du conseil agronomique et du potentiel d'expérimentation agro-environnemental	0	0	0	1	1
Développer les expérimentations agro-écologiques, la recherche scientifique en contexte charentais	3	2	2	2	9
Etendre une démarche similaire sur d'autres périmètres	0	0	0	0	0

Adapter les pratiques pour réduire l'utilisation des pesticides agricoles	Nbre de gommettes				
Suivre les effets de l'adaptation des pratiques de protections phytosanitaire du vignoble et des grandes cultures et mieux cerner les impacts sur ces pratiques	2	0	0	0	2
Mettre en place un suivi phytosanitaire en milieu marin	2	0	4	1	7
Recommander l'enherbement des fossés dont l'exutoire est une rivière	2	1	1	1	5
Pérenniser le suivi sur les pratiques phytosanitaires et leur évolutions au regard des changements climatiques	0	0	0	2	2

Développer la filière agricole à faible niveau d'intrants et filière bio	Nbre de gommettes				
Evaluer les perspectives/opportunités de développement de filières régionales appuyées sur des productions à faible niveau d'intrants, biologiques ou de conservation	3	0	6	1	10
Définir des objectifs de développement de l'agriculture à faible niveau d'intrants et de l'agriculture biologique	6	1	4	3	14
Accompagner les éleveurs dans la maîtrise de la divagation du bétail dans la rivière	0	0	1	0	1
Faciliter les coopérations entre territoire	0	0	0	0	0

Définir les flux admissibles	Nbre de gommettes				
Mieux cerner le risque d'évolution de l'eutrophisation côtière et la contribution des flux d'azote provenant du bassin Charente	3	0	2	0	5
Déterminer la méthode de définition de flux admissible d'azote	0	0	0	0	0
Définir les valeurs de flux admissibles d'azote	0	0	0	0	0

Réduire les pollutions portuaires	Nbre de gommettes				
	0	0	1	2	3

Réaliser un suivi de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques	Nbre de gommettes				
Améliorer et valoriser le suivi qualité de l'état de l'eau et des milieux aquatiques (tous paramètres)	3	3	7	4	17
Améliorer la connaissance sur la présence et l'origine du cadmium dans la mer des Pertuis en provenance du bassin Charente	0	1	1	1	3

Mettre en place un plan d'alerte pollution	Nbre de gommettes				
Evaluation historique de la typologie et de l'impact des pollutions accidentelles à l'échelle du bassin	0	0	0	0	0
Diagnostic et scénarios, identification des points sensibles du bassin en terme de pollution accidentelle potentielle	0	2	0	0	2
Etablir les profils de vulnérabilité sur le littoral (approche globale zones conchyliques / zones de baignade)	4	4	5	3	16
Constituer un plan d'alerte pollution ponctuelle à l'échelle du bassin Charente	0	1	2	0	3

Mesurer les incidences de la qualité de l'eau sur la santé publique	Nbre de gommettes				
	1	1	1	2	5

Nbre de gommettes	Réduire l'utilisation des pesticides non agricoles
0 0 0 0 0	Mettre en place un observatoire sur les démarches communales de raisonnement du désherbage chimique
1 0 2 1 4	Développer les outils d'aide aux collectivités dans le recours aux techniques alternatives
7 0 0 2 9	Anticiper l'entretien sans pesticides des espaces dès leur conception
0 0 0 0 0	Mettre en commun les retours d'expérience et les équipements dans la lutte contre les pollutions diffuses
1 0 0 1 2	Réduire le recours aux pesticides par les gestionnaires d'infrastructures de transport (voirie, ferroviaire)

Nbre de gommettes	Développer et gérer les réseaux de gestion des eaux pluviales
2 1 1 2 6	Développer les diagnostics complets de dysfonctionnements des systèmes d'assainissement par temps de pluie (réseau, station)
3 2 1 0 6	Développer la surveillance et la connaissance des rejets directs d'effluents non traités vers le milieu (surverses de réseaux)
1 1 3 0 5	Définir un objectif acceptable de déversement par temps de pluie de rejets directs d'effluents non traités (réduction)
3 0 1 1 5	Organiser une gestion patrimoniale des réseaux

Nbre de gommettes	Réduire les rejets de pollutions organiques, chimiques et microbiologiques, urbaines et industrielles
3 0 0 3 6	Améliorer la connaissance sur les pollutions chimiques résiduelles liées aux rejets d'assainissement (domestiques, industrielles)
0 0 0 0 0	Développer l'expérimentation de solutions complémentaires à l'épuration (dispersion des rejets)
1 1 6 0 8	Mettre en place une veille sur les polluants émergents et perturbateurs endocriniens
1 0 1 0 2	Intégrer l'enjeu de qualité de l'eau et capacité du milieu lors des zonages d'assainissement AC/ANC
0 0 0 1 1	Pérenniser l'assistance techniques des collectivités
0 0 0 0 0	Sensibiliser les opérateurs assainissement

Nbre de gommettes	Résorber les pollutions industrielles actuelles et anciennes
0 0 0 0 0	Acquérir et valoriser la connaissance sur la qualité chimique des sédiments et identifier les sites et sols pollués
0 0 2 0 2	Qualifier le risque de pollution chronique des eaux de surfaces et de nappes par les sites et sols pollués du bassin
0 2 0 2 4	Pérenniser et renforcer l'appui à l'artisanat et aux entreprises pour maîtriser les pollutions

Nbre de gommettes	Réduire les pollutions et points de rejet liés à l'assainissement non collectif
0 0 0 1 1	Mieux cerner l'enjeu environnemental autour de l'ANC
0 2 0 0 2	Définir des zones à enjeu environnemental (ANC)
0 2 3 0 5	Prioriser la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif (zones à enjeux sanitaires et environnemental)
0 1 0 0 1	Partager des indicateurs uniques et interdépartementaux de conformité environnementale des installations ANC
0 1 0 0 1	<i>Favoriser l'équilibre économique de la restauration de l'ANC</i>

Nbre de gommettes	Améliorer et valoriser les connaissances à l'échelle de l'estuaire et des interfaces eaux douces / eaux marines
4 2 0 2 8	Définir / préciser les objectifs qualitatifs à l'estuaire de la Charente

2. Remarques annotées sur la carte :

Planifier, animer et accompagner la lutte contre les pollutions diffuses

Actualiser et harmonier les schémas départementaux à l'échelle du bassin versant : Schéma AEP ? Préciser ou reformuler

Mettre en place un cadre de concertation entre filières agricoles et opérateurs de la gestion de l'eau : et filières conchylicoles

Développer les expérimentations agro-écologiques, la recherche scientifique en contexte charentais : cf. expérience Modchar mais ne pas oublier les acteurs de terrain

Adapter les pratiques pour réduire l'utilisation des pesticides agricoles

Mettre en place un suivi phytosanitaire en milieu marin : Le CD17 a commencé depuis 2016 dans le cadre du programme de suivi des zones conchylicole (financement Agence de l'eau). Faire le lien avec le programme Vivaldi de l'Ifremer.

→ Il manque une action claire de réduction des pesticides agricoles

Développer la filière agricole à faible niveau d'intrants et filière bio

Définir des objectifs de développement de l'agriculture à faible niveau d'intrant et de l'agriculture biologique : Définir le potentiel d'élevage en prairies

→ Modifier l'intitulé de l'orientation et mettre plutôt « favoriser la conversion vers une filière... etc »

Réduire les pollutions portuaires

Evaluer les pollutions ? Faire la différence entre les ports de pêche, de commerce, de plaisance. Réduire le dragage. Différence entre le nautisme et le portuaire.

Réaliser un suivi de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

Améliorer et valoriser le suivi qualité de l'état de l'eau et des milieux aquatiques (tous paramètres) : CD17 Mission Mer a développé des programmes sur plusieurs paramètres (pesticides, métaux lourds, HAP, PCB, TBT, bactéries)

Définir la qualité des canaux dans les marais et les objectifs de réalisation.

→ Nouvelle mesure proposée avec une gomme : « Définir les capacités épuratoires des marais et les mesures de gestion associées »

Réduire l'utilisation des pesticides non agricole

Mettre en commun les retours d'expérience et les équipements dans la lutte contre les pollutions diffuses : + accompagnement juridique à la mutualisation de matériel et de personnel

Développer les outils d'aide aux collectivités dans le recours aux techniques alternatives : Anticiper la communication auprès des administrés.

→ A reformuler : accompagner à l'échange des pratiques efficaces, la mutualisation, la pérennisation des bonnes pratiques et la communication vers la population

Mesurer les incidences de la qualité de l'eau sur la santé publique

→ Nouvelle mesure proposée avec une gommette : « Développer une meilleure connaissance des indicateurs représentatifs des milieux estuariens et littoraux »

Développer et gérer les réseaux de gestion des eaux pluviales

Développer les diagnostics complets de dysfonctionnements des systèmes d'assainissement par temps de pluie (réseau, station) : Pour réseaux unitaires

Réduire les pollutions et points de rejet liés à l'ANC

Prioriser la réhabilitation des installations (zones à enjeux sanitaires et environnemental) : La DDTM a mis à disposition des communes littorales un arrêté qu'elles peuvent prendre pour la réhabilitation des ANC

Favoriser l'équilibre économique de la restauration de l'ANC : évaluation : capacité épuratoire des marais

→ D'après l'arrêté du 27 avril 2012, l'ANC constitue d'avantage un enjeu sanitaire plus qu'un enjeu environnemental. Déterminer au préalable si l'ANC constitue un enjeu environnemental. Nécessite la définition des zones à enjeux vis-à-vis de l'ANC. Zones à enjeux sanitaires définies par arrêtés municipaux proposées par la DDTM.

3. Autre remarque :

Captage près de Surgères est fermé. Revoir globalement la localisation des captages AEP.

Remarque générale : attention à l'opérationnalité des mesures.